

Rapport de gestion

13 février 2024

Le présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats d'exploitation et à la situation financière de Pages Jaunes Limitée et de ses filiales pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Ce rapport doit être lu parallèlement à nos états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022. Veuillez vous reporter au communiqué de presse de Pages Jaunes Limitée présentant ses résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, publié le 14 février 2024. Les rapports trimestriels, le rapport annuel, les renseignements supplémentaires et la notice annuelle figurent sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca et à la section « Investisseurs – Rapports et dépôts » du site Web de la Société, à l'adresse <https://entreprise.ca/fr>. Les communiqués de presse sont accessibles sur le site de SEDAR+ et à la section « Nouvelles – Communiqués de presse » du site Web de la Société.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), et l'information présentée dans le présent rapport de gestion a été tirée de ces états financiers.

Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens. Veuillez vous reporter à la section « Définitions de mesures financières non conformes aux PCGR nécessaires à la compréhension de nos résultats » pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR.

Notre structure de présentation des résultats reflète la façon dont nous gérons notre entreprise et classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « nous », « notre/nos », la « Société », « Pages Jaunes » et « PJ » désignent Pages Jaunes Limitée et ses filiales [notamment Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, YPG (USA) Holdings, Inc. et Yellow Pages Digital & Media Solutions LLC [ces deux dernières étant collectivement appelées YP (États-Unis)]].

Mise en garde concernant l'information prospective

Le présent rapport de gestion comprend des affirmations au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière et des résultats d'exploitation et des activités de PJ (y compris, sans s'y limiter, du versement d'un dividende en trésorerie par action par trimestre à ses actionnaires ordinaires). Ces déclarations sont considérées comme « prospectives » puisqu'elles sont basées sur nos attentes actuelles, en date du 13 février 2024, au sujet de nos activités et des marchés sur lesquels nous les exerçons, ainsi que sur diverses estimations et hypothèses.

L'information et les déclarations prospectives sont fondées sur plusieurs hypothèses qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans cette information et ces déclarations prospectives et que nos stratégies, nos objectifs et nos plans d'affaires ne soient pas réalisés ou atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir que l'une ou l'autre de nos déclarations prospectives se réalisera et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. L'information et les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos stratégies, nos objectifs et nos plans d'affaires. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins. Pour formuler certaines déclarations prospectives, nous avons eu recours aux hypothèses suivantes :

- La conjoncture économique au Canada ne se détériorera pas davantage de façon importante.
- Nous serons en mesure d'attirer et de conserver du personnel clé afin d'occuper des postes clés.
- Nous serons en mesure de lancer, de vendre et de fournir des produits et services qui nous aideront à soutenir notre clientèle et amélioreront les dépenses moyennes par client.
- La baisse des produits tirés des médias imprimés demeurera à un niveau égal ou inférieur à environ 25 % par année.
- Les marges bénéficiaires brutes ne diminueront pas significativement des niveaux actuels.
- Les réductions continues des dépenses atténueront l'incidence sur les flux de trésorerie de la baisse des produits.
- L'exposition au risque de change découlant des transactions libellées en devises demeurera négligeable.

L'information et les déclarations prospectives sont également fondées sur l'hypothèse selon laquelle aucun des facteurs de risque indiqués pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des résultats prévus décrits dans l'information et les déclarations prospectives ne se concrétiseront.

Dans ce rapport de gestion, les déclarations prospectives se reconnaissent à l'usage de termes comme « chercher à », « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre à », « objectif », « avoir l'intention de », « devoir », « planifier », « prédire », « s'efforcer de », « viser », et autres verbes ou expressions semblables. Elles reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs et la performance d'exploitation à venir et valent uniquement à la date du présent rapport de gestion. La Société ne s'engage aucunement à les mettre à jour ou à les réviser en fonction de nouveaux faits ou de nouvelles circonstances, sous réserve d'une obligation imposée par les lois sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives traitent d'un grand nombre de risques et d'incertitudes; elles ne devraient pas être considérées comme des garanties de résultats ou de performances futurs et n'indiquent pas nécessairement avec précision si ces résultats ou cette performance seront atteints. Un certain nombre de facteurs pourraient faire différer significativement les résultats ou la performance réels de ceux indiqués dans les déclarations prospectives et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière, y compris, sans s'y limiter, les facteurs de risque suivants mentionnés à la section « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion ainsi que ceux décrits à la section « Facteurs de risque » de notre notice annuelle :

- L'incapacité de la Société à stabiliser ou à accroître ses produits et sa clientèle.
- Une forte concurrence pourrait réduire la part de marché de la Société.
- Un taux de diminution plus marqué que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs.
- L'incapacité de la Société d'améliorer et d'élargir son offre de produits de marketing et de médias numériques.
- L'incapacité de la Société à établir les relations et à fournir les technologies requises pour répondre de façon adéquate aux besoins de ses clients.
- Un ralentissement économique prolongé dans les principaux marchés de la Société.
- Une proportion plus élevée que prévu des produits d'exploitation tirés des médias et solutions numériques de la Société à marge moins élevée, comme les services et la revente.
- L'incapacité de la Société d'attirer et de conserver du personnel clé.
- Les activités de la Société dépendent de l'utilisation de ses médias mobiles et en ligne, et l'incapacité de préserver l'utilisation des médias numériques de la Société pourrait nuire à sa capacité d'augmenter ses produits d'exploitation et d'étendre ses activités.
- L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre ces parties.
- Des actions en justice ayant gain de cause contre la Société.
- Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail.
- La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal.
- La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par les applications cartographiques et les moteurs de recherche.
- La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communication de la Société.
- L'incapacité de la Société à générer des fonds suffisants, qu'ils proviennent de l'exploitation ou de financements par emprunt ou par actions.
- L'augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite.
- L'impossibilité de garantir la déclaration et le paiement de dividendes.
- L'éclosion ou l'intensification d'une maladie contagieuse pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la Société.

Définitions de mesures financières non conformes aux PCGR nécessaires à la compréhension de nos résultats

Dans le présent rapport de gestion, nous présentons plusieurs mesures utilisées pour expliquer notre performance, y compris des mesures financières non conformes aux PCGR qui ne sont pas définies par les normes IFRS. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont décrites ci-dessous.

BAIIA ajusté et marge sur BAIIA ajusté

Nous faisons état de notre bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini aux présentes comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté ne sont pas des mesures de la performance conformes aux normes IFRS et ils ne sont pas considérés comme un substitut du bénéfice d'exploitation ou du bénéfice net pour mesurer la performance de Pages Jaunes. Les définitions du BAIIA ajusté et de la marge sur BAIIA ajusté ne sont pas normalisées selon les normes IFRS; il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en bourse. Le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté ne devraient pas être utilisés comme mesures exclusives des flux de trésorerie, car ils ne tiennent pas compte de l'incidence des variations du fonds de roulement, de l'impôt sur le résultat, des paiements d'intérêts, de la capitalisation des régimes, des dépenses d'investissement, des réductions du capital de la dette ainsi que des autres provenances et utilisations des flux de trésorerie, qui sont présentées à la page 20 de ce rapport de gestion.

Le BAIIA ajusté est calculé comme les produits moins les coûts d'exploitation, tels qu'ils sont présentés dans les états consolidés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Nous définissons la marge sur BAIIA ajusté en tant que le BAIIA ajusté en pourcentage des produits. Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, car ils reflètent la rentabilité continue. Nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société à assurer le service de sa dette et à satisfaire à d'autres obligations de paiement ou comme mesure courante pour évaluer les sociétés exerçant leurs activités dans le secteur des médias et des solutions de marketing, ainsi que pour évaluer la performance d'une entreprise.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et ils n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres sociétés cotées en bourse. Nous définissons le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement comme le BAIIA ajusté, tel qu'il est défini ci-dessus, moins les dépenses d'investissement, que nous définissons comme les acquisitions d'immobilisations incorporelles et les acquisitions d'immobilisations corporelles, présentées dans la section « Activités d'investissement » des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société. Nous définissons la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement en tant que le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement en pourcentage des produits. Nous utilisons le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour évaluer la performance de nos activités, car ils reflètent les flux de trésorerie provenant de nos activités commerciales. Nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour évaluer la performance des entreprises de notre secteur. Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est également une composante dans la détermination de la rémunération incitative à court terme des employés-cadres.

La mesure financière conforme aux normes IFRS qui s'apparente le plus au BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est le bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (défini ci-dessus comme le « BAIIA ajusté »), tel qu'il est présenté dans les états consolidés du résultat net de Pages Jaunes Limitée. Veuillez vous reporter aux pages 8 et 14 du présent rapport de gestion pour un rapprochement du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement.

Le rapport de gestion comprend les sections suivantes :

1. Activités et produits et services offerts aux clients
2. Résultats
3. Situation de trésorerie et sources de financement
4. Hypothèses et estimations critiques
5. Risques et incertitudes
6. Contrôles et procédures

1. Activités et produits et services offerts aux clients

Nos activités

Pages Jaunes, l'un des principaux fournisseurs de solutions de marketing et de médias numériques au Canada, offre des outils ciblés aux entreprises locales, aux marques nationales et aux clients qui leur permettent d'interagir et de faire des affaires dans l'économie numérique actuelle.

Produits et services offerts aux clients

Pages Jaunes offre aux petites et moyennes entreprises (« PME ») du Canada un accès intégral à l'une des gammes de solutions de marketing et de médias numériques et traditionnels les plus complètes au pays, notamment le positionnement prioritaire en ligne et mobile sur les médias numériques de Pages Jaunes, la syndication de contenu, des solutions de moteurs de recherche, la réalisation de sites Web, la gestion de campagnes sur les médias sociaux, un service d'affichage numérique, la production vidéo, des solutions de commerce en ligne ainsi que la publicité imprimée. L'effectif de vente et l'équipe de service à la clientèle de la Société, qui comptent environ 300 professionnels dévoués, offrent cette gamme complète de solutions de marketing aux entreprises locales partout au pays, tout en répondant aux besoins changeants de sa clientèle existante, qui compte 81 800 PME.

Médias

Les médias de la Société, principalement les médias fixes, mobiles et imprimés, demeurent des marchés efficaces pour les marchands locaux canadiens, les marques et les consommateurs. Le réseau de médias de la Société permet aux Canadiens de découvrir des entreprises dans leurs quartiers, dans les marchés verticaux des services et du commerce de détail. La description des médias numériques de la Société est fournie ci-dessous.

- PJ^{MC} – disponible en ligne à l'adresse PJ.ca et comme application mobile, PJ permet aux utilisateurs de découvrir leur quartier et d'y faire des affaires au moyen de profils de marchands complets, de contenu éditorial pertinent, de critiques et de fonctionnalités de réservation.
- Canada411 (« C411 ») – l'une des destinations en ligne et sur mobile les plus fiables et fréquentées au Canada pour obtenir les coordonnées de personnes et d'entreprises locales.
- La Société est l'éditeur officiel des annuaires de Bell, de TELUS, de Bell Aliant, de Bell MTS et d'un certain nombre d'autres entreprises de téléphonie titulaires.
- 411.ca – service d'annuaire numérique pour aider les utilisateurs à trouver des personnes et des entreprises locales.

Principales données analytiques

Le succès de notre entreprise est tributaire du ralentissement du taux de diminution des produits (par une « accentuation de la courbe des produits ») et de l'amélioration continue de l'efficacité opérationnelle et des dépenses d'exploitation et d'investissement. Notre réussite à long terme dépend de la croissance ou de la stabilité des produits tirés des médias et solutions numériques ainsi que de la rétention et de la croissance de notre clientèle. Les principales données analytiques pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprennent les éléments suivants :

- Total des produits : le total des produits a diminué de 10,8 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 239,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, par rapport à la baisse de 6,7 % enregistrée à l'exercice précédent.
- Produits tirés des médias et solutions numériques : les produits tirés des médias et solutions numériques ont diminué de 9,0 % d'un exercice à l'autre pour s'établir à 190,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, par rapport à la baisse de 5,6 % enregistrée à l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté¹ : le BAIIA ajusté a diminué pour se chiffrer à 76,9 M\$, ou 32,1 % des produits, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 96,6 M\$, ou 36,0 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹ : le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué pour se chiffrer à 72,9 M\$, ou 30,4 % des produits pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comparativement à 91,6 M\$, ou 34,1 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Nombre de clients² de PJ : le nombre de clients de PJ a diminué pour s'établir à 81 800 clients pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 92 100 clients pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recul du nombre de clients s'est chiffré à 10 300 pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à un recul de 12 600 pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- Effectif³ : L'effectif a diminué pour s'établir à 627 employés au 31 décembre 2023, comparativement à 629 employés au 31 décembre 2022. L'effectif de vente a augmenté de 15 employés alors que l'effectif autre que de vente a diminué de 17 employés.

¹ Le BAIIA ajusté et la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et ils n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

² Le nombre de clients de PJ correspond au nombre de clients qui, à la fin de la période de présentation de l'information financière, avaient eu recours à l'un de nos produits pour leur publicité au cours des douze derniers mois, en excluant les clients de 411.ca.

³ La Société définit l'effectif comme le nombre total d'employés incluant les employés contractuels, mais excluant les employés en congé d'invalidité de courte durée et de longue durée ou en congé de maternité.

2. Résultats

Cette section présente un aperçu de notre performance financière pour 2023 par rapport à 2022 et 2021. Nous présentons plusieurs mesures afin d'aider les investisseurs à mieux comprendre notre performance, y compris certaines mesures qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion et elles constituent des éléments importants à considérer lors de l'analyse de notre performance.

Faits saillants

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022	2021
Produits	239 432 \$	268 278 \$	287 646 \$
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté ¹ »)	76 860 \$	96 568 \$	102 000 \$
Marge sur BAIIA ajusté ¹	32,1 %	36,0 %	35,5 %
Bénéfice net	47 399 \$	73 432 \$	70 635 \$
Bénéfice de base par action	2,70 \$	3,10 \$	2,68 \$
Dépenses d'investissement ¹	3 960 \$	5 004 \$	5 074 \$
BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	72 900 \$	91 564 \$	96 926 \$
Marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement ¹	30,4 %	34,1 %	33,7 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ²	46 767 \$	49 500 \$	104 579 \$

¹ Les dépenses d'investissement, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils soient comparables à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

² Comprennent la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de 12,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 (2022 – 24,0 M\$) conformément au plan d'arrangement (se reporter à la section « Cotisations aux régimes » pour plus de détails).

Résultats d'exploitation et financiers consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	% des produits	2022	% des produits	2021	% des produits
Produits	239 432 \$		268 278 \$		287 646 \$	
Coût des produits vendus	108 328	45,2 %	112 371	41,9 %	116 692	40,6 %
Marge brute	131 104	54,8 %	155 907	58,1 %	170 954	59,4 %
Autres coûts d'exploitation	54 244	22,7 %	59 339	22,1 %	68 954	24,0 %
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté »)	76 860	32,1 %	96 568	36,0 %	102 000	35,5 %
Amortissements	13 659	5,7 %	15 397	5,7 %	19 635	6,8 %
Frais de restructuration et autres charges	2 205	0,9 %	3 231	1,2 %	5 344	1,9 %
Bénéfice d'exploitation	60 996	25,5 %	77 940	29,1 %	77 021	26,8 %
Charges financières, montant net	732	0,3 %	1 808	0,7 %	9 343	3,2 %
Perte au remboursement anticipé de la dette	–	–	–	–	7 764	2,7 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	60 264	25,2 %	76 132	28,4 %	59 914	20,8 %
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	12 865	5,4 %	2 700	1,0 %	(10 721)	(3,7) %
Bénéfice net	47 399 \$	19,8 %	73 432 \$	27,4 %	70 635 \$	24,6 %
Bénéfice de base par action	2,70 \$		3,10 \$		2,68 \$	
Bénéfice dilué par action	2,65 \$		3,02 \$		2,64 \$	

Analyse des résultats d'exploitation et financiers consolidés

Le président et chef de la direction est le principal décideur opérationnel et il utilise le bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté »), moins les dépenses d'investissement, pour évaluer le rendement. Ces mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion. Le président et chef de la direction examine également les produits en fonction de produits et services comparables, comme les médias imprimés et les médias numériques.

Comparaison de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022

Produits

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022	Variation en %
Médias numériques	190 324 \$	209 130 \$	(9,0) %
Médias imprimés	49 108	59 148	(17,0) %
Total des produits	239 432 \$	268 278 \$	(10,8) %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total des produits a diminué de 10,8 %, pour s'établir à 239,4 M\$, comparativement à 268,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits est essentiellement attribuable au recul de nos médias numériques et médias imprimés à marge plus élevée et, dans une moindre mesure, de nos services numériques à marge moins élevée, ce qui a exercé une pression sur nos marges bénéficiaires brutes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total des produits tirés des médias et solutions numériques a diminué de 9,0 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 190,3 M\$, comparativement à 209,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des produits pour la période close le 31 décembre 2023 est principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias numériques, partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses moyennes par client.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total des produits tirés des médias imprimés a diminué de 17,0 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 49,1 M\$. La baisse des produits est principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias imprimés et, dans une moindre mesure, à une baisse des dépenses par client.

Le taux de diminution des produits a augmenté d'un exercice à l'autre. La hausse du taux de diminution est en partie attribuable a) aux vents contraires dans l'économie mondiale, qui ont fait en sorte que les taux de renouvellement des clients sont demeurés solides, mais stables, tandis que l'amélioration des dépenses moyennes par client a ralenti, alors que les clients cherchent à optimiser leurs dépenses, b) au taux de réclamation des clients, qui est demeuré stable en 2023 alors qu'il avait nettement diminué en 2022 et c) à un incident en matière de cybersécurité (décrit plus en détail à la section 5 ci-dessous), à la suite duquel les activités et les systèmes informatiques de la Société ont été interrompus pendant environ trois semaines au cours du deuxième trimestre de 2023.

Marge brute

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	% des produits	2022	% des produits	Variation en %
Total de la marge brute	131 104 \$	54,8 %	155 907 \$	58,1 %	(15,9) %

La marge brute a diminué pour se chiffrer à 131,4 M\$, ou 54,8 % des produits, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 155,9 M\$, ou 58,1 % du total des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la marge brute et de la marge bénéficiaire brute découle des pressions exercées par la baisse des produits, d'un changement dans la composition des produits et des investissements dans notre effectif de télévente, contrebalancés en partie par des optimisations continues du coût des produits vendus et des hausses des prix.

BAIIA ajusté¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	% des produits	2022	% des produits	Variation en %
Total du BAIIA ajusté	76 860 \$	32,1 %	96 568 \$	36,0 %	(20,7) %

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le BAIIA ajusté a diminué de 19,7 M\$, ou 20,7 %, pour s'établir à 76,9 M\$, comparativement à 96,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge sur BAIIA ajusté a diminué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, pour s'établir à 32,1 %, comparativement à 36,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté et de la marge sur BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est attribuable aux pressions exercées sur les produits et aux investissements continus dans notre effectif de télévente, facteurs contrebalancés en partie par l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus et par les réductions des autres coûts d'exploitation, y compris les réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés, par la baisse de la charge de rémunération variable et par l'incidence du cours de l'action de la Société sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. La réévaluation des passifs liés à la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie en fonction de la variation du cours de l'action de PJ depuis le début de l'exercice a donné lieu à un recouvrement de 4,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à un recouvrement de 1,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le recouvrement de 1,9 M\$ au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie enregistré en 2022 découlait de l'amélioration du paramètre de volatilité du modèle d'évaluation attribuable à l'utilisation par la Société de la volatilité historique du cours de ses actions ordinaires comme donnée d'entrée observable fiable pour refléter la volatilité attendue. La Société avait aussi reçu des subventions salariales d'urgence totalisant 1,1 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, exerceront encore une pression sur les marges au cours des prochains trimestres.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	% des produits	2022	% des produits	Variation en %
BAIIA ajusté	76 860 \$	32,1 %	96 568 \$	36,0 %	(20,7) %
Dépenses d'investissement	3 960	1,7 %	5 004	1,9 %	(20,9) %
Total du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	72 900 \$	30,4 %	91 564 \$	34,1 %	(20,4) %

¹ Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué de 18,7 M\$, ou 20,4 %, pour s'établir à 72,9 M\$, comparativement à 91,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, pour s'établir à 30,4 %, comparativement à 34,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement et de la marge sur BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 découle de la diminution du BAIIA ajusté, partiellement contrebalancée par une diminution des dépenses d'investissement. La diminution des dépenses d'investissement s'explique en partie par la nature des dépenses liées à la technologie de l'information, une plus grande partie des dépenses étant classée à titre de dépenses d'exploitation qu'à titre de dépenses d'investissement. En outre, les dépenses d'investissement ont subi l'incidence de l'intégration de nouveaux produits au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Amortissements

Les amortissements ont diminué pour s'établir à 13,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 15,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des dépenses liées au développement de logiciels au cours des derniers exercices.

Frais de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Indemnités, avantages et remplacement externe	1 097 \$	1 054 \$
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation et coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location des bureaux fermés	939	1 850
Autres coûts	169	327
Total des frais de restructuration et autres charges	2 205 \$	3 231 \$

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 2,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 1,1 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 0,4 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants, ainsi qu'une charge de 0,5 M\$ liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation relative à des espaces de bureaux auparavant vacants et d'autres coûts de 0,2 M\$.

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 3,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 1,0 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 1,4 M\$ liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation relative à des espaces de bureaux vacants, une charge de 0,5 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des bureaux vacants ainsi que d'autres coûts de 0,3 M\$.

Charges financières, montant net

Les charges financières ont diminué pour s'établir à 0,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 1,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse des produits d'intérêts sur le solde de trésorerie découlant de la hausse des taux d'intérêt.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,44 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et à 26,42 % pour la période correspondante de 2022. La Société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 12,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui comprend la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 3,4 M\$. En comparaison, la Société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 2,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprend la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 17,8 M\$.

La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 tient principalement à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant et au fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt.

Bénéfice net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net a diminué pour s'établir à 47,4 M\$, comparativement à un bénéfice net de 73,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du bénéfice net pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'explique principalement par la baisse du BAIIA ajusté et la hausse de la charge d'impôt, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des amortissements, des frais de restructuration et autres charges et des charges financières.

Comparaison de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021

Produits

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021	Variation en %
Médias numériques	209 130 \$	221 471 \$	(5,6) %
Médias imprimés	59 148	66 175	(10,6) %
Total des produits	268 278 \$	287 646 \$	(6,7) %

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total des produits a diminué de 6,7 %, pour s'établir à 268,3 M\$, comparativement à 287,6 M\$ pour la période correspondante de 2021. La diminution des produits était essentiellement attribuable au recul de nos médias numériques et médias imprimés à marge plus élevée et, dans une moindre mesure, de nos services numériques à marge moins élevée, ce qui a exercé une pression sur nos marges bénéficiaires brutes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total des produits tirés des médias et solutions numériques a diminué de 5,6 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 209,1 M\$, comparativement à 221,5 M\$ pour la période correspondante de 2021. La baisse des produits pour la période close le 31 décembre 2022 était principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias numériques, partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses par client.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le total des produits tirés des médias imprimés a diminué de 10,6 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 59,1 M\$. La baisse des produits était essentiellement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias imprimés et à une baisse des dépenses par client.

Les taux de diminution du total des produits, des produits tirés des médias et solutions numériques et des produits tirés des médias imprimés se sont tous améliorés de façon importante d'un exercice à l'autre. La diminution du total des produits a été de 6,7 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une diminution de 13,8 % enregistrée pour 2021. La diminution des produits tirés des médias et solutions numériques a été de 5,6 % en 2022, comparativement à une diminution de 12,2 % enregistrée en 2021. La diminution des produits tirés des médias imprimés a été de 10,6 % en 2022, comparativement à une diminution de 18,6 % enregistrée pour 2021. Ces améliorations s'expliquent par une hausse des dépenses par client pour les médias numériques, une augmentation des taux de renouvellement et une diminution des réclamations des clients. La hausse des dépenses par client découle en partie de la hausse des prix.

Marge brute

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
Total de la marge brute	155 907 \$	58,1 %	170 954 \$	59,4 %	(8,8) %

La marge brute a diminué pour se chiffrer à 155,9 M\$, ou 58,1 % des produits, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 171,0 M\$, ou 59,4 % du total des produits, pour la période correspondante de 2021. La diminution de la marge brute découle des pressions exercées par une baisse globale des produits, d'un changement dans la composition des produits et des investissements dans notre effectif de télévente, contrebalancés en partie par des optimisations continues, des réductions de coûts et des hausses des prix.

BAIIA ajusté¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
Total du BAIIA ajusté	96 568 \$	36,0 %	102 000 \$	35,5 %	(5,3) %

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le BAIIA ajusté a diminué de 5,4 M\$, ou 5,3 %, pour s'établir à 96,6 M\$, comparativement à 102,0 M\$ pour la période correspondante de 2021. La marge sur BAIIA ajusté a augmenté au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, pour s'établir à 36,0 %, comparativement à 35,5 % pour la période correspondante de 2021. La diminution du BAIIA ajusté pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 est attribuable aux pressions exercées sur les produits et aux investissements continus dans notre effectif de télévente, facteurs contrebalancés en partie par les hausses des prix, l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus, les réductions des autres coûts d'exploitation, y compris les réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés, la diminution de la charge pour créances douteuses et la diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. La diminution de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découle des réévaluations des passifs liés à la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie au 31 décembre 2022, qui ont donné lieu à un recouvrement de 1,9 M\$ au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à une charge de 4,2 M\$ pour l'exercice comparatif clos le 31 décembre 2021. Le recouvrement de 1,9 M\$ au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découle de l'amélioration du paramètre de volatilité du modèle d'évaluation attribuable à l'utilisation par la Société de la volatilité historique du cours de ses actions ordinaires comme donnée d'entrée observable fiable pour refléter la volatilité attendue. La charge de 4,2 M\$ en 2021 découlait d'une hausse du cours de l'action de PJ. La Société a reçu des subventions salariales d'urgence totalisant 1,1 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 4,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, exerceront encore une certaine pression sur la marge au cours des prochains trimestres.

BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	% des produits	2021	% des produits	Variation en %
BAlIA ajusté	96 568 \$	36,0 %	102 000 \$	35,5 %	(5,3) %
Dépenses d'investissement	5 004	1,9 %	5 074	1,8 %	(1,4) %
Total du BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement	91 564 \$	34,1 %	96 926 \$	33,7 %	(5,5) %

¹ Le BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué de 5,4 M\$, ou 5,5 %, pour s'établir à 91,6 M\$, comparativement à 96,9 M\$ pour la période correspondante de 2021. La diminution est attribuable à la baisse du BAlIA ajusté. La marge sur BAlIA ajusté moins les dépenses d'investissement a augmenté au cours de la période close le 31 décembre 2022 pour s'établir à 34,1 %, comparativement à 33,7 % pour la période correspondante de 2021.

Amortissements

Les amortissements ont diminué pour s'établir à 15,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 19,6 M\$ pour la période correspondante de 2021, principalement en raison de la baisse des dépenses liées au développement de logiciels au cours des derniers exercices.

Frais de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2022	2021
Indemnités, avantages et remplacement externe	1 054 \$	4 520 \$
Perte de valeur des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations corporelles et provision pour coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location de bureaux vacants	1 850	733
Autres coûts (recouvrements)	327	91
Total des frais de restructuration et autres charges	3 231 \$	5 344 \$

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 3,2 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 1,0 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre, une charge de 1,4 M\$ liée à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation relative à des espaces de bureaux vacants, une charge de 0,5 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des bureaux vacants ainsi que d'autres coûts de 0,3 M\$.

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 5,3 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 4,6 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,9 M\$ relative aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location liés à des fermetures de bureaux, contrebalancés en partie par un recouvrement de 0,2 M\$ lié à la résiliation d'un contrat de location.

Charges financières, montant net

Les charges financières ont diminué pour se chiffrer à 1,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, comparativement à 9,3 M\$ pour la période correspondante de 2021. La diminution est principalement attribuable à la baisse des charges d'intérêts en raison du remboursement intégral des débetures échangeables le 31 mai 2021 et à la hausse des produits d'intérêts découlant de la hausse du solde de trésorerie et de la hausse des taux d'intérêt.

Perte au remboursement anticipé de la dette

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé une perte au remboursement anticipé de la dette de 7,8 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprend une perte de 4,8 M\$ liée au remboursement anticipé des débetures échangeables et une perte de 3,0 M\$ liée à la décomptabilisation de l'option de rachat des débetures échangeables.

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

Le taux d'imposition combiné fédéral-provincial prévu par la loi s'est établi à 26,42 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à 26,40 % pour la période correspondante de 2021. La Société a comptabilisé une charge d'impôt sur le résultat de 2,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprend la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 17,8 M\$. En comparaison, la Société avait comptabilisé une économie d'impôt sur le résultat de 10,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, qui comprenait la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 27,0 M\$. La Société a comptabilisé une charge d'impôt de 3,55 % sur le bénéfice pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (2021 – économie d'impôt de 17,9 %). Ces économies sont des éléments sans effet sur la trésorerie.

La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi pour les exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021 tient principalement à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant et au fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt.

Bénéfice net

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 73,4 M\$, comparativement à un bénéfice net de 70,6 M\$ pour la période correspondante de 2021, ce qui s'explique par la hausse du bénéfice avant impôt sur le résultat, contrebalancée en partie par la hausse de l'impôt sur le résultat découlant de la comptabilisation d'un montant moins élevé d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant. L'augmentation de 16,2 M\$ du bénéfice avant impôt sur le résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'explique par la baisse du BAIIA ajusté, qui a été plus que contrebalancée par la diminution des charges financières découlant de la dette moins élevée et de la hausse du solde de trésorerie ainsi que par la diminution des amortissements et des frais de restructuration et autres charges. Les données pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 reflètent aussi l'incidence de la perte au remboursement anticipé de la dette de 7,8 M\$.

Sommaire des résultats consolidés trimestriels

Le tableau suivant présente les principales données financières consolidées de Pages Jaunes pour les huit plus récents trimestres.

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)

	2023				2022			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Total des produits	55 909 \$	58 072 \$	62 736 \$	62 715 \$	64 595 \$	66 310 \$	69 584 \$	67 789 \$
Coûts d'exploitation	39 664	40 146	40 802	41 960	43 616	39 920	45 796	42 378
Bénéfice d'exploitation avant amortissements et frais de restructuration et autres charges (« BAIIA ajusté ¹ »)	16 245	17 926	21 934	20 755	20 979	26 390	23 788	25 411
Marge sur BAIIA ajusté ¹	29,1 %	30,9 %	35,0 %	33,1 %	32,5 %	39,8 %	34,2 %	37,5 %
Amortissements	3 387	3 487	3 426	3 359	3 327	3 514	4 208	4 348
Frais de restructuration et autres charges	517	746	880	62	464	612	1 773	382
Bénéfice d'exploitation	12 341	13 693	17 628	17 334	17 188	22 264	17 807	20 681
Charges financières, montant net	(57)	(42)	277	554	523	55	458	772
Bénéfice avant impôt sur le résultat	12 398	13 735	17 351	16 780	16 665	22 209	17 349	19 909
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	221	3 632	4 620	4 392	(12 766)	5 516	4 671	5 279
Bénéfice net	12 177 \$	10 103 \$	12 731 \$	12 388 \$	29 431 \$	16 693 \$	12 678 \$	14 630 \$
Bénéfice de base par action	0,72 \$	0,57 \$	0,72 \$	0,70 \$	1,64 \$	0,66 \$	0,50 \$	0,56 \$
Bénéfice dilué par action	0,71 \$	0,56 \$	0,69 \$	0,68 \$	1,63 \$	0,60 \$	0,49 \$	0,56 \$

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Les tendances séquentielles au chapitre des produits trimestriels sont influencées par les calendriers de distribution des publications imprimées, le deuxième trimestre étant le trimestre le plus solide. D'un exercice à l'autre, les produits trimestriels ont diminué principalement en raison de la diminution du nombre de clients, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses par client, qui s'explique par l'augmentation des dépenses par client pour les médias numériques, qui a plus que contrebalancé la baisse des dépenses par client pour les médias imprimés.

En 2023, les taux de diminution trimestriels du total des produits ont augmenté d'un exercice à l'autre. La hausse du taux de diminution est en partie attribuable a) aux vents contraires dans l'économie mondiale, qui ont fait en sorte que les taux de renouvellement des clients sont demeurés solides, mais stables, tandis que l'amélioration des dépenses moyennes par client a ralenti, alors que les clients cherchent à optimiser leurs dépenses, b) au taux de réclamation des clients, qui est demeuré stable en 2023 alors qu'il avait nettement diminué en 2022 et c) à un incident en matière de cybersécurité (décrit plus en détail à la section 5 ci-dessous), à la suite duquel les activités et les systèmes informatiques de la Société ont été interrompus pendant environ trois semaines au cours du deuxième trimestre de 2023.

La diminution des coûts d'exploitation trimestriels d'un exercice à l'autre tient à l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus et des réductions des autres coûts d'exploitation, y compris les réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés, de même qu'à l'incidence du cours de l'action de la Société sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, à la baisse de la charge de rémunération variable et à une diminution de la charge pour créances douteuses, facteurs contrebalancés en partie par les investissements continus dans notre effectif de télévente. PJ a comptabilisé un recouvrement de 3,6 M\$ au titre des coûts d'exploitation relativement à la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie au troisième trimestre de 2022, découlant de la baisse du cours de l'action de la Société au cours du troisième trimestre, ainsi que d'une diminution dans le paramètre de volatilité du modèle d'évaluation attribuable à l'utilisation par la Société de la volatilité historique du cours de ses actions ordinaires comme donnée d'entrée observable fiable pour refléter la volatilité attendue. Au cours du quatrième trimestre de 2023, la réévaluation des passifs liés à la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie en fonction de la variation du cours de l'action de PJ a donné lieu à un recouvrement de 1,6 M\$ relatif à la charge de rémunération fondée sur des actions, tandis qu'au quatrième trimestre de 2022, la hausse du cours de l'action de PJ s'est traduite par une charge additionnelle au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions de 1,4 M\$. La Société a reçu des subventions salariales d'urgence de 0,5 M\$ et de 0,6 M\$ aux premier et troisième trimestres de 2022, respectivement.

Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, ont exercé une pression sur la marge sur BAIIA ajusté. Les données des trimestres reflétaient également l'incidence de la fluctuation du cours de l'action de PJ et des subventions salariales d'urgence reçues, comme il est mentionné précédemment.

Les frais de restructuration et autres charges de la Société se rapportaient essentiellement aux réductions de la main-d'œuvre et à la perte de valeur des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation et aux coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location relatifs à des bureaux auparavant vacants.

Le bénéfice net des quatrième trimestres de 2023 et de 2022 a tiré parti de l'incidence sur la charge (l'économie) d'impôt de la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 3,4 M\$ et de 17,8 M\$, respectivement.

Analyse des résultats du quatrième trimestre de 2023

Produits

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les trimestres clos les 31 décembre	2023	2022	Variation en %
Médias numériques	45 275 \$	51 509 \$	(12,1) %
Médias imprimés	10 634	13 086	(18,7) %
Total des produits	55 909 \$	64 595 \$	(13,4) %

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, le total des produits a diminué de 13,4 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 55,9 M\$, comparativement à 64,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits est essentiellement attribuable au recul de nos médias numériques et médias imprimés à marge plus élevée et, dans une moindre mesure, de nos services numériques à marge moins élevée, ce qui a exercé une pression sur nos marges bénéficiaires brutes.

Au quatrième trimestre de 2023, le total des produits tirés des médias et solutions numériques a diminué de 12,1 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 45,3 M\$, comparativement à 51,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse des produits est principalement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias numériques, partiellement contrebalancée par une hausse des dépenses par client.

Au quatrième trimestre de 2023, le total des produits tirés des médias imprimés a diminué de 18,7 % d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 10,6 M\$, comparativement à 13,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. La baisse des produits est essentiellement attribuable à une diminution du nombre de clients des médias imprimés et, dans une moindre mesure, à une baisse des dépenses par client.

Le taux de diminution du total des produits a augmenté d'un exercice à l'autre. La diminution du total des produits a été de 13,4 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 5,9 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias et solutions numériques a été de 12,1 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 4,3 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits tirés des médias imprimés a été de 18,7 % au cours du trimestre considéré, comparativement à une diminution de 11,7 % enregistrée pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des taux de diminution est attribuable à une diminution du nombre de clients des médias numériques et imprimés et au fait que le taux de réclamation des clients est demeuré stable en 2023, alors que le taux de réclamation avait nettement diminué en 2022. Ces pressions, qui ont été accentuées par les vents contraires dans l'économie, ont été partiellement atténuées par une hausse des dépenses par client pour les médias numériques, découlant en partie de la hausse des prix.

Marge brute

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les trimestres clos les 31 décembre	2023	% des produits	2022	% des produits	Variation en %
Total de la marge brute	30 036 \$	53,7 %	37 827 \$	58,6 %	(20,6) %

La marge brute a totalisé 30,0 M\$, ou 53,7 % des produits, pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 37,8 M\$, ou 58,6 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de la marge brute pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 découle des pressions exercées par une baisse globale des produits, d'un changement dans la composition des produits et des investissements dans notre effectif de télévente, contrebalancés en partie par des optimisations continues du coût des produits vendus et des hausses des prix.

BAIIA ajusté¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les trimestres clos les 31 décembre	2023	% des produits	2022	% des produits	Variation en %
Total du BAIIA ajusté	16 245 \$	29,1 %	20 979 \$	32,5 %	(22,6) %

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Au quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, le BAIIA ajusté a diminué pour se chiffrer à 16,2 M\$, ou 29,1 % des produits, comparativement à 21,0 M\$, ou 32,5 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté et de la marge sur BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 est attribuable aux pressions exercées sur les produits, aux investissements continus dans notre effectif de télévente et à l'augmentation de la charge pour créances douteuses, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence du cours de l'action de la Société sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, les hausses des prix, l'efficacité découlant de l'optimisation du coût des produits vendus et les réductions des autres coûts d'exploitation, y compris les réductions de la main-d'œuvre et des charges connexes liées aux employés. La réévaluation des passifs liés à la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie en fonction de la variation du cours de l'action de PJ au cours du trimestre a donné lieu à un recouvrement de 1,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à une charge de 1,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les pressions exercées sur les produits, de même que l'augmentation de l'effectif de vente, contrebalancées en partie par les optimisations continues, exerceront encore une certaine pression sur les marges au cours des prochains trimestres.

BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Pour les trimestres clos les 31 décembre	2023	% des produits	2022	% des produits	Variation en %
BAIIA ajusté	16 245 \$	29,1 %	20 979 \$	32,5 %	(22,6) %
Dépenses d'investissement	944	1,7 %	986	1,5 %	(4,3) %
Total du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement	15 301 \$	27,4 %	19 993 \$	31,0 %	(23,5) %

¹ Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement est une mesure financière non conforme aux PCGR et il n'a pas de signification normalisée selon les normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont définies à la page 3 du présent rapport de gestion.

Le BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement a diminué de 4,7 M\$ pour se chiffrer à 15,3 M\$ au cours du quatrième trimestre de 2023, comparativement à 20,0 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution du BAIIA ajusté moins les dépenses d'investissement pour le trimestre clos le 31 décembre 2023 est essentiellement attribuable à la baisse du BAIIA ajusté.

Amortissements

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les amortissements sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre, se chiffrant à 3,4 M\$, comparativement à 3,3 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Frais de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos les 31 décembre	2023	2022
Indemnités, avantages et remplacement externe	243 \$	210 \$
Provision pour coûts d'exploitation futurs liés aux contrats de location des bureaux vacants	158	340
Autres coûts (recouvrements)	116	(86)
Total des frais de restructuration et autres charges	517 \$	464 \$

Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 0,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2023, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 0,2 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,2 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants. Pages Jaunes Limitée a comptabilisé des frais de restructuration et autres charges de 0,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 décembre 2022, qui comprennent essentiellement des frais de restructuration de 0,2 M\$ attribuables aux réductions de la main-d'œuvre et une charge de 0,3 M\$ liée aux coûts d'exploitation futurs provisionnés pour les contrats de location relatifs à des espaces de bureaux auparavant vacants.

Charges financières

Les charges financières se sont chiffrées à près de néant pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, comparativement à 0,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour le quatrième trimestre de 2023, les produits d'intérêts sur le solde de trésorerie ont contrebalancé les charges d'intérêts nettes sur l'obligation au titre des prestations définies et les intérêts sur les obligations liées à des contrats de location.

Charge (économie) d'impôt sur le résultat

Les taux d'imposition combinés fédéral-provincial prévus par la loi se sont établis à 26,44 % et à 26,42 % pour les trimestres clos les 31 décembre 2023 et 2022, respectivement. Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge d'impôt de 0,2 M\$, qui comprend un recouvrement relatif à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 3,4 M\$. En comparaison, la Société avait comptabilisé une économie d'impôt de 12,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2022, qui comprenait un recouvrement relatif à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant de 17,8 M\$. Ces recouvrements sont des éléments sans effet sur la trésorerie.

La différence entre le taux effectif et le taux prévu par la loi pour les trimestres clos les 31 décembre 2023 et 2022 tient principalement à la comptabilisation d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant et au fait que certaines charges n'étaient pas déductibles aux fins de l'impôt.

Bénéfice net

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, le bénéfice net s'est établi à 12,2 M\$, comparativement à un bénéfice net de 29,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution tient principalement à la comptabilisation, en 2022, d'un montant plus élevé d'attributs fiscaux et de différences temporaires non comptabilisés auparavant. Le bénéfice avant impôt a diminué, passant de 16,7 M\$ au quatrième trimestre de 2022 à 12,4 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, ce qui s'explique principalement par la baisse du BAIIA ajusté.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

Cette section évalue la structure du capital de la Société, sa situation de trésorerie et ses divers instruments financiers, y compris ses instruments d'emprunt.

Structure du capital

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

Aux 31 décembre	2023	2022
Trésorerie	23 229 \$	43 907 \$
Total de la dette (obligations liées à des contrats de location, y compris la tranche courante)	43 914 \$	47 129 \$
Capitaux propres	42 256	65 781
Total du capital investi	86 170 \$	112 910 \$
Total de la dette déduction faite de la trésorerie ¹	20 685 \$	3 222 \$
Ratio du total de la dette déduction faite de la trésorerie sur le total du capital investi	24,0 %	2,9 %

¹ Le terme « dette déduction faite de la trésorerie » n'a pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables employées par d'autres émetteurs. Nous définissons la dette déduction faite de la trésorerie comme les obligations liées à des contrats de location, incluant la tranche courante, déduction faite de la trésorerie, telles qu'elles sont présentées dans les états consolidés de la situation financière de la Société.

Emprunt garanti par des actifs

La Société, par l'entremise de sa filiale Pages Jaunes Solutions numériques et médias Limitée, détient un emprunt garanti par des actifs dont l'échéance est en septembre 2025 et dont le total des engagements est de 20,0 M\$. Cet emprunt est affecté aux besoins généraux de l'entreprise. L'emprunt garanti par des actifs permet à la Société d'avoir accès à des fonds sous la forme de prêts au taux préférentiel, de prêts au taux des acceptations bancaires ou à un taux équivalent ou de lettres de crédit. L'emprunt est soumis à un ratio de couverture des charges fixes pour les douze derniers mois en cas de défaillance ou lorsque la disponibilité excédentaire est inférieure à 10 % de la limite de la facilité. Dans ce cas, le ratio de couverture des charges fixes doit être d'au moins 1,1 fois. Au 31 décembre 2023, la Société avait des lettres de crédit de 1,7 M\$ émises et en circulation et une disponibilité de 18,3 M\$ en vertu de l'emprunt garanti par des actifs.

Au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives de la convention d'emprunt régissant l'emprunt garanti par des actifs.

Situation de trésorerie

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et les fonds en caisse sont les principales sources de trésorerie de la Société. La Société prévoit générer suffisamment de liquidités à court et à long terme pour financer ses dépenses d'investissement, ses besoins en fonds de roulement et ses obligations actuelles, ainsi que pour assurer le service de ses obligations liées à des contrats de location et au titre des avantages postérieurs à l'emploi en cours. Au 31 décembre 2023, la trésorerie de la Société se chiffrait à 23,2 M\$ et un montant de 18,3 M\$ était disponible en vertu de l'emprunt garanti par des actifs.

Données sur les actions

Données sur les actions en circulation

	Au 13 février 2024	Au 31 décembre 2023	Au 31 décembre 2022
Actions ordinaires en circulation	13 752 770	13 752 770	18 658 347
Options sur actions en circulation ¹	1 608 066	1 608 066	2 132 132

¹ Le solde des options sur actions en circulation de 1 608 066 au 13 février 2024 et au 31 décembre 2023 ne comprend aucune option sur actions pouvant être exercée à ces dates. Le solde des options sur actions en circulation de 2 132 132 au 31 décembre 2022 ne comprenait aucune option sur actions pouvant être exercée à cette date.

Rachats d'actions

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 5 août 2021, la Société a annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutant le 10 août 2021 afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 16,0 M\$ d'actions en circulation de la Société au plus tard le 9 août 2022. Au terme de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le 30 mai 2022, la Société avait racheté en vertu de cette offre un total de 1 122 511 actions ordinaires pour un montant en trésorerie de 16,0 M\$. L'excédent de la valeur comptable historique de ces actions sur le produit du rachat a été reclassé du capital social au déficit dans les états financiers consolidés de la Société.

Plan d'arrangement de 2022

Le 4 août 2022, le conseil d'administration de la Société (le « conseil ») a approuvé une distribution aux actionnaires de la Société (les « actionnaires ») d'un montant d'environ 100,0 M\$ par l'entremise d'un rachat d'actions auprès de tous les actionnaires conformément à un arrangement prévu par la loi en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) (l'« arrangement de 2022 »). Les actionnaires ont approuvé l'arrangement de 2022 lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 23 septembre 2022, et la Société a par la suite obtenu l'ordonnance définitive de la Cour suprême de la Colombie-Britannique approuvant l'arrangement de 2022 le 27 septembre 2022. Le 4 octobre 2022, la Société a racheté auprès des actionnaires, au prorata, un total de 7 949 125 actions ordinaires (y compris 388 082 actions détenues par un fiduciaire) au prix de 12,58 \$ l'action, conformément à l'arrangement de 2022, pour un total de 101,0 M\$, comprenant des coûts de transaction de 1,0 M\$. La sortie de trésorerie de 101,0 M\$ a été réduite de 4,9 M\$ pour tenir compte de l'annulation de 388 082 des 1 298 994 actions de PJ détenues par un fiduciaire, pour une sortie de trésorerie nette de 96,1 M\$. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, aussi en vertu de l'arrangement de 2022, la Société a avancé un montant de 24,0 M\$ à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite (se reporter à la section « Cotisations aux régimes » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage).

Plan d'arrangement de 2023

Le 18 octobre 2023, le conseil a approuvé une distribution aux actionnaires d'un montant d'environ 50,0 M\$ par l'entremise d'un rachat d'actions auprès de tous les actionnaires conformément à un arrangement en vertu de la Business Corporations Act (Colombie-Britannique) (l'« arrangement de 2023 »). Les actionnaires ont approuvé l'arrangement de 2023 lors d'une assemblée extraordinaire des actionnaires tenue le 30 novembre 2023, et la Société a par la suite obtenu l'ordonnance définitive de la Cour suprême de la Colombie-Britannique approuvant l'arrangement de 2023 le 5 décembre 2023. Le 12 décembre 2023, la Société a racheté auprès des actionnaires, au prorata, un total de 4 440 497 actions ordinaires (y compris 207 717 actions détenues par un fiduciaire) au prix de 11,26 \$ l'action, pour un total de 50,5 M\$, comprenant des coûts de transaction de 0,5 M\$. La sortie de trésorerie de 50,5 M\$ a été réduite de 2,3 M\$ pour tenir compte de l'annulation de 207 717 des 872 796 actions de PJ détenues par un fiduciaire, pour une sortie de trésorerie nette de 48,2 M\$. En vertu du plan d'arrangement de 2023, la Société a aussi avancé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 12,0 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite (se reporter à la section « Cotisations aux régimes » du présent rapport de gestion pour en savoir davantage).

Annulation d'actions

Le 19 décembre 2023, Pages Jaunes Limitée a annulé 465 080 actions détenues par le fiduciaire en vue de la capitalisation du régime d'UAR et d'UAP, ce qui a porté le nombre d'actions détenues par le fiduciaire restantes à 199 999 au 31 décembre 2023.

Politique en matière de dividendes

Le 13 février 2024, le conseil a modifié la politique en matière de dividendes visant à verser un dividende trimestriel en trésorerie aux actionnaires ordinaires, en augmentant le dividende de 0,20 \$ par action à 0,25 \$ par action. La politique de distribution de dividendes de PJ et la déclaration de dividendes sur toute action ordinaire en circulation de la Société sont déterminées au gré du conseil d'administration et, par conséquent, rien ne garantit que la politique de distribution de dividendes sera maintenue ni que des dividendes seront déclarés. Les décisions à l'égard des dividendes continueront de dépendre des activités et des résultats financiers de PJ, que le conseil d'administration évaluera chaque trimestre, et qui sont pour leur part assujettis à différents risques et hypothèses, dont ceux mentionnés dans le présent rapport de gestion.

Le 10 mai 2023, le conseil a approuvé une augmentation du dividende trimestriel en trésorerie à verser aux actionnaires ordinaires, qui est passé de 0,15 \$ par action à 0,20 \$ par action.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action ordinaire le 15 mars 2023 et de 0,20 \$ par action ordinaire le 15 juin, le 15 septembre et le 15 décembre 2023, pour une contrepartie totale de 13,3 M\$ aux actionnaires ordinaires. Au cours de l'exercice clos le

31 décembre 2022, la Société a versé des dividendes trimestriels de 0,15 \$ par action ordinaire le 15 mars, le 15 juin, le 15 septembre et le 15 décembre 2022, pour une contrepartie totale de 14,2 M\$ aux actionnaires ordinaires.

Le 13 février 2024, le conseil a déclaré un dividende en trésorerie de 0,25 \$ par action ordinaire, payable le 15 mars 2024 aux actionnaires inscrits le 27 février 2024. Les dividendes trimestriels futurs sont assujettis à l'approbation du conseil.

Obligations contractuelles et autres engagements

(en milliers de dollars canadiens)

	Paiements exigibles pour les exercices postérieurs au 31 décembre 2023				
	Total	1 an	De 2 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Par la suite
Obligations liées à des contrats de location ^{1, 2}	43 914 \$	3 967 \$	7 750 \$	8 637 \$	23 560 \$
Obligations liées à des contrats de location – contrats de location simple	53 668	5 304	11 578	11 487	25 299
Obligations d'achat	27 624	11 652	11 443	3 444	1 085
Total des obligations contractuelles	125 206 \$	20 923 \$	30 771 \$	23 568 \$	49 944 \$

¹ Montant en capital

² Valeur actualisée nette

Obligations liées à des contrats de location

Nous avons conclu des contrats de location-financement relatifs à des locaux. Au 31 décembre 2023, les paiements minimaux en vertu de ces contrats de location-financement jusqu'en 2033 s'élevaient à 43,9 M\$.

Obligations liées à des contrats de location – contrats de location simple

Nous louons nos locaux et notre matériel de bureau en vertu de divers contrats de location dont une partie est comptabilisée à titre de contrats de location simple. Au 31 décembre 2023, les paiements minimaux liés à la partie comptabilisée à titre de contrat de location simple en vertu de ces contrats de location jusqu'en 2033 totalisent 53,7 M\$.

Obligations d'achat

Pour la distribution et l'impression de nos annuaires, nous faisons appel à des fournisseurs externes; nous avons conclu des ententes à long terme avec un certain nombre d'entre eux. Ces ententes viennent à expiration entre 2023 et 2032. Nous avons également des obligations d'achat en vertu de contrats de service pour les dépenses d'exploitation et les dépenses d'investissement. Au 31 décembre 2023, notre obligation visant l'achat de services au cours des cinq prochains exercices et des suivants se chiffrait à 27,6 M\$. Nous utiliserons les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour financer ces obligations d'achat.

Cotisations aux régimes

PJ a un régime de retraite enregistré auprès de l'Agence du revenu du Canada et de la Commission des services financiers de l'Ontario comportant des volets à prestations définies pour les employés embauchés avant le 1^{er} janvier 2006 et à cotisations définies pour les employés établis ailleurs qu'au Québec qui ont été embauchés à compter du 1^{er} janvier 2006 (le « régime de retraite de PJ »), ainsi qu'un régime à cotisations définies enregistré auprès de la Régie des rentes du Québec (le « régime de PJ pour les employés du Québec ») pour les employés établis au Québec qui ont été embauchés à compter du 1^{er} janvier 2006. Les deux régimes couvrent ensemble la quasi-totalité des employés de la Société.

Au 31 décembre 2023, la valeur de marché des actifs du volet à prestations définies du régime de retraite de PJ totalisait 432,4 M\$ et était investie dans un portefeuille diversifié de titres canadiens à revenu fixe, de titres de participation canadiens et internationaux et de fonds immobiliers et sur les marchés privés. Le taux de rendement annuel sur les actifs pour 2023 s'est établi à 10,2 %, soit un rendement inférieur de 1,8 % à celui de notre portefeuille de référence.

La plus récente évaluation actuarielle du volet à prestations définies du régime de retraite de PJ aux fins de capitalisation a été effectuée au 31 décembre 2022. L'évaluation a été effectuée conformément au cadre de capitalisation de l'Ontario, qui n'exige pas de cotisation en cas de déficit de solvabilité si le régime est solvable à plus de 85 %. Il prévoit aussi l'exigence de financer, sur une base de continuité d'exploitation, une provision pour écarts défavorables déterminée selon les caractéristiques du régime. Ainsi, aucune cotisation de solvabilité n'était requise, puisqu'il a été déterminé que la solvabilité du régime se situait au-dessus du seuil de

85 %. En outre, la cotisation annuelle requise pour couvrir la provision pour écarts défavorables a été fixée à néant au 1^{er} janvier 2023. Au 31 décembre 2023, le solde créditeur de l'exercice précédent du régime de retraite de la Société était de 3,0 M\$.

Le 12 mai 2021, le conseil a approuvé une cotisation facultative supplémentaire en trésorerie de 4,0 M\$ en 2021, portant à 6,0 M\$ les paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation du régime de retraite (le « régime de retraite ») en 2021, dans le cadre d'un plan de réduction du déficit visant à augmenter la probabilité que le régime de retraite soit entièrement capitalisé en cas de liquidation d'ici 2030. Le plan de réduction du déficit inclut l'intention d'effectuer des paiements en trésorerie au titre du déficit de liquidation de 6,0 M\$ chaque année jusqu'en 2030.

En vertu de l'arrangement de 2022 (se reporter à la section « Rachats d'actions – plan d'arrangement de 2022 » du présent rapport de gestion pour plus de détails), la Société a avancé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant de 24,0 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite. L'apport facultatif de trésorerie supplémentaire de 24,0 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 représentait un versement à l'avance au titre des cotisations facultatives de 6,0 M\$ prévues au cours des exercices 2027, 2028, 2029 et 2030 dans le cadre du plan de réduction du déficit annoncé précédemment.

En 2023, en vertu de l'arrangement de 2023 (se reporter à la section « Rachats d'actions – plan d'arrangement de 2023 » du présent rapport de gestion pour plus de détails), la Société a avancé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant de 12,0 M\$ au titre des cotisations facultatives supplémentaires en trésorerie annoncées précédemment à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite, ce qui a porté les paiements en trésorerie facultatifs au titre du déficit de liquidation du régime de retraite de 2023 à 18,0 M\$ d'ici la fin de l'exercice. L'apport facultatif de trésorerie supplémentaire de 12,0 M\$ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 représente un versement à l'avance au titre des cotisations facultatives de 6,0 M\$ prévues au cours des exercices 2025 et 2026 dans le cadre du plan de réduction du déficit annoncé en mai 2021 visant à augmenter la probabilité que le régime de retraite soit entièrement capitalisé d'ici 2030.

La probabilité d'atteindre un ratio de liquidation de 100 % d'ici 2030 dépend de certains facteurs impossibles à maîtriser, y compris, notamment, les rendements du marché et les taux d'actualisation. Le conseil continuera d'évaluer le plan de réduction du déficit chaque année.

En 2024, le total des paiements en trésorerie au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires devrait s'élever à environ 12,0 M\$, ce qui comprend la cotisation de 6,0 M\$ à l'égard du déficit de liquidation du régime de retraite. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les paiements en trésorerie versés par la Société au titre des régimes de retraite et des avantages complémentaires ont totalisé 24,0 M\$.

Provenance et utilisation des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	2 648 \$	4 728 \$
Paiements en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions	(5 891)	(7 155)
Excédent de capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sur les coûts	(20 119)	(32 106)
Frais de restructuration et autres charges payés	(2 241)	(3 819)
Impôt sur le résultat payé, montant net	(2 949)	(7 758)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, compte non tenu des éléments ci-dessus	75 319	95 610
	46 767 \$	49 500 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(3 925) \$	(4 911) \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(35)	(93)
Paiements reçus au titre de l'investissement net dans des contrats de sous-location	1 457	1 338
	(2 503) \$	(3 666) \$
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		
Dividendes versés	(13 332) \$	(14 163) \$
Rachat d'actions ordinaires en vertu du plan d'arrangement, déduction faite des actions détenues par un fiduciaire et des coûts de transaction	(48 203)	(96 125)
Rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités	–	(12 404)
Émission d'actions ordinaires	–	153
Paiement au titre des obligations liées à des contrats de location	(3 407)	(2 947)
	(64 942) \$	(125 486) \$
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(20 678) \$	(79 652) \$
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	43 907	123 559
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	23 229 \$	43 907 \$

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 2,7 M\$, pour s'établir à 46,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 49,5 M\$ à l'exercice précédent. La diminution est essentiellement attribuable à la baisse de 19,7 M\$ du BAIIA ajusté et à une baisse de 2,1 M\$ découlant de la variation des actifs et des passifs d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par une baisse de 12,0 M\$ de la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi découlant de la différence entre la capitalisation en vertu de l'arrangement de 2023 et la capitalisation en vertu de l'arrangement de 2022, par la diminution de 1,3 M\$ des règlements en trésorerie au titre de la rémunération fondée sur des actions, par une baisse de 4,8 M\$ de l'impôt sur le résultat payé et par une baisse de 1,6 M\$ des frais de restructuration et autres charges payés. La variation des actifs et des passifs d'exploitation s'explique principalement par le calendrier de recouvrement des créances clients et de paiement des créances clients et par l'incidence du cours de l'action sur la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie. Les résultats du premier trimestre de 2022 ont bénéficié de l'annulation des contrats à terme de gré à gré, qui a donné lieu à une diminution de 3,1 M\$ des autres débiteurs.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 1,2 M\$ d'un exercice à l'autre, ce qui s'explique par une baisse des dépenses d'investissement en 2023, car celles de 2022 comprenaient des investissements liés à l'intégration de nouveaux produits.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont diminué de 60,5 M\$ pour s'établir à 64,9 M\$ durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 125,5 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui s'explique par la diminution de 47,9 M\$ relative au rachat d'actions ordinaires en vertu d'un plan d'arrangement, une baisse de 12,4 M\$ des rachats d'actions ordinaires dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités et une baisse de 0,9 M\$ des dividendes versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 à la suite d'une diminution du nombre d'actions ordinaires en circulation. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation du dividende par action ordinaire au deuxième trimestre de 2023.

Instruments financiers et autres instruments

(Se reporter à la note 8 des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022).

Les instruments financiers de la Société comprennent essentiellement la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs et les dettes fournisseurs et autres créditeurs.

4. Hypothèses et estimations critiques

Estimations importantes

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS exige que nous procédions à des estimations et établissions des hypothèses au sujet de notre entreprise. Ces estimations et hypothèses ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs, de même que sur les montants des produits et des charges et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels dans les états financiers. La direction révisé périodiquement ces estimations et hypothèses afin de veiller à leur pertinence à l'égard de l'expérience passée et des événements actuels, y compris, sans s'y limiter, la conjoncture économique et les conditions du marché des capitaux, notamment la hausse des taux d'intérêt et l'inflation ainsi que le risque grandissant de récession ainsi que d'autres facteurs considérés comme pertinents. Ces estimations font l'objet d'une incertitude d'évaluation et les résultats réels pourraient être différents des estimations actuelles en raison de modifications de ces hypothèses. L'incidence de ces changements d'estimations comptables est comptabilisée dans la période au cours de laquelle la modification se produit et dans toutes les périodes ultérieures touchées, le cas échéant.

Les estimations les plus importantes effectuées par la direction sont décrites ci-dessous.

Correction de valeur pour ajustements des produits

La Société comptabilise une correction de valeur pour ajustements des produits à titre de réduction des produits. Elle représente une estimation des réclamations attendues des clients. La Société met à jour son estimation de la correction de valeur pour ajustements des produits en fonction des antécédents en matière de réclamations ainsi qu'en fonction de facteurs liés aux clients. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si les réclamations réelles sont plus ou moins élevées que prévu.

Évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les créances clients

Relativement à la dépréciation des créances clients (y compris les actifs sur contrat), la Société utilise le modèle des pertes de crédit attendues, qui exige que la Société comptabilise les pertes de crédit attendues et les variations de ces pertes de crédit attendues à chaque date de clôture pour refléter les changements du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de la créance client. Les pertes de crédit attendues pour créances douteuses relatives aux créances clients (aussi appelées correction de valeur pour créances douteuses) sont établies en fonction de divers facteurs, y compris, entre autres, la durée de l'exposition et, dans certains cas, la solvabilité du client. Cette estimation importante pourrait avoir une incidence sur les résultats futurs de la Société en cas d'un nouveau changement important à la conjoncture économique ou à la solvabilité des clients ou à la suite d'une nouvelle information qui pourrait avoir une incidence sur nos hypothèses.

Estimation de la durée du contrat de location

Lorsque la Société comptabilise un contrat de location, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat et détermine si le contrat fera l'objet d'une prolongation ou si une option de résiliation anticipée sera exercée. La Société a établi que la durée de ses contrats de location correspond à la période de location initiale, puisqu'elle n'a pas la certitude raisonnable qu'une option de prolongation ou de résiliation sera exercée. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société prolonge les contrats de location ou exerce une option de résiliation anticipée.

Déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié

La Société détermine si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié, en particulier lorsqu'elle libère des espaces de bureaux et qu'elle doit déterminer la recouvrabilité de l'actif, en fonction de sa capacité de sous-louer l'actif ou de résilier le contrat de location et de recouvrer ses coûts. La Société examinera les modalités de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés visés par un contrat de location. La détermination du taux de recouvrement du coût du contrat de location exige de la direction qu'elle formule d'importantes estimations fondées sur la disponibilité d'espaces de bureaux semblables sur le marché et des conditions du marché local. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de Pages Jaunes Limitée si la Société réussit à sous-louer ses locaux libérés à un loyer supérieur ou inférieur ou à des dates différentes à ce qui était prévu initialement.

Déterminer le taux d'actualisation pour les contrats de location

IFRS 16 exige que la Société actualise les paiements de loyers selon le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location si ce taux est facilement disponible. Si ce taux ne peut être déterminé facilement, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. En règle générale, la Société a utilisé son taux d'emprunt marginal lors de la comptabilisation initiale des contrats de location, étant donné que les taux d'intérêt implicites n'étaient pas facilement accessibles puisque l'information sur la juste valeur des actifs sous-jacents et les coûts directs engagés par le bailleur à l'égard des actifs loués n'était pas disponible auprès du bailleur. Le taux d'emprunt marginal de chaque contrat de location a été déterminé à la date de début du contrat de location et recalculé à la date d'évaluation, le cas échéant.

Durées d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles

À chaque clôture, Pages Jaunes Limitée passe en revue les durées d'utilité estimées de ses immobilisations incorporelles et de ses immobilisations corporelles. À la clôture de l'exercice considéré, la direction a déterminé que les durées d'utilité de ses immobilisations incorporelles et corporelles étaient adéquates.

Avantages futurs du personnel

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est établie au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des services selon les taux d'intérêt sur des obligations de sociétés de grande qualité libellées dans la monnaie dans laquelle les prestations seront versées et dont les dates d'échéance se rapprochent de celles du passif au titre des prestations définies qui s'y rattache. L'établissement des coûts (recouvrements) nets des régimes d'avantages nécessite l'utilisation d'hypothèses portant notamment sur le taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies et le rendement attendu des actifs du régime, l'âge prévu du départ à la retraite des salariés, le taux prévu de la rémunération future et le taux d'évolution attendu des frais médicaux. Les résultats réels peuvent différer de ceux qui sont estimés en fonction de ces hypothèses.

Impôt sur le résultat

L'estimation de l'impôt sur le résultat suppose une évaluation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé basée sur une appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à appliquer les déductions fiscales futures sous-jacentes pour réduire le bénéfice imposable futur avant qu'elles n'expirent. L'appréciation de Pages Jaunes Limitée est fondée sur la législation fiscale existante et des estimations du bénéfice imposable futur. Si l'appréciation de la capacité de Pages Jaunes Limitée à utiliser les déductions fiscales futures sous-jacentes change, Pages Jaunes Limitée devra comptabiliser un montant plus ou moins élevé de déductions fiscales à l'actif, ce qui diminuerait ou augmenterait la charge d'impôt de la période au cours de laquelle l'appréciation a lieu. La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture, réévaluée s'il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible, ou réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif dans un avenir prévisible.

Normes comptables

Normes, interprétations et modifications apportées aux normes publiées adoptées pour les états financiers consolidés

La Société a adopté les modifications aux normes IFRS suivantes, avec prise d'effet pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023 :

Modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*

Les modifications d'IAS 8 comprennent l'ajout d'une définition des estimations comptables ainsi que d'autres modifications d'IAS 8 afin d'aider les entités à faire la distinction entre les changements dans les méthodes comptables et les changements dans les estimations comptables. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

Modifications d'IAS 12, *Impôts sur le résultat – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*

Les modifications d'IAS 12 clarifient le traitement comptable de l'impôt différé dans le cas de transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, sont à l'origine de différences temporaires à la fois imposables et déductibles. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société.

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative – Informations à fournir sur les méthodes comptables*

Les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, exigent des entités de fournir des informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que des informations sur leurs principales méthodes comptables. Les informations sur les méthodes comptables sont significatives si, lorsqu'on les prend en considération conjointement avec d'autres informations contenues dans les états financiers de l'entité, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions que les principaux utilisateurs des états financiers à usage général prennent en se fondant sur ces états financiers.

Les paragraphes à l'appui d'IAS 1 sont également modifiés afin de préciser que les informations sur les méthodes comptables se rapportant à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions qui sont non significatives sont, de ce fait, non significatives, et qu'il n'est pas nécessaire de les fournir. Les informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives en raison de la nature des transactions, des autres événements ou des conditions connexes, et ce, même si les montants sont non significatifs. Par ailleurs, les informations sur les méthodes comptables se rapportant à des transactions, à d'autres événements ou à des conditions qui sont significatifs ne sont pas forcément elles-mêmes des informations significatives.

L'International Accounting Standards Board (« IASB ») a également formulé des directives et des exemples visant à expliquer et à illustrer l'application du processus en quatre étapes sur l'importance relative décrit dans l'énoncé de pratiques en IFRS 2.

La Société a apporté les changements nécessaires à l'égard des informations à fournir sur ses méthodes comptables à la note 3 des états financiers.

Tel qu'il est permis, la Société a adopté par anticipation les modifications aux normes IFRS suivantes, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023 :

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants*

Les modifications d'IAS 1 clarifient que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fondé sur les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et harmonisent le libellé de tous les paragraphes concernés pour utiliser le terme « droit » de différer le règlement du passif pour au moins douze mois et indiquer explicitement que seuls les droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière influent sur le classement d'un passif. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers de la Société.

5. Risques et incertitudes

Cette section présente les principaux risques et incertitudes pouvant avoir une incidence significative sur les résultats futurs de PJ.

Comprendre et gérer les risques sont deux éléments essentiels du processus de planification stratégique de PJ. Le conseil exige que nos cadres supérieurs déterminent et gèrent de façon appropriée les principaux risques liés à nos activités d'exploitation. Afin de comprendre et de gérer les risques de PJ, notre conseil d'administration et notre équipe de la haute direction analysent les risques selon trois grandes catégories :

1. Les risques stratégiques – pour la plupart, de nature externe;
2. Les risques financiers – généralement liés à des questions abordées dans la politique de gestion des risques financiers et dans l'énoncé de la politique et des procédures en matière de placements pour la retraite;
3. Les risques d'exploitation – principalement liés aux risques dans tous les principaux secteurs fonctionnels de l'organisation.

PJ a adopté certaines mesures pour repérer et gérer les risques auxquels elle pourrait être exposée. Se reporter à la section « Facteurs de risque » de notre notice annuelle pour obtenir une description complète des facteurs de risque. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque suivants, qui pourraient avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Malgré ces mesures, la Société ne peut garantir que ses efforts seront fructueux.

L’incapacité de la Société à stabiliser ou à accroître ses produits et sa clientèle.

Les produits d’exploitation de la Société demeurent défavorablement touchés par le nombre réduit de clients. L’incapacité d’offrir à ses clients actuels des solutions de marketing qui répondent à leurs principaux objectifs de marketing et qui produisent un rendement sur le capital investi pourrait limiter la capacité de la Société à fidéliser ses clients actuels ou à leur vendre de nouveaux produits. De plus, l’incapacité de repérer et d’attirer de nouveaux clients au moyen des stratégies et des canaux d’acquisition de clients pourrait limiter la capacité de la Société à accroître sa clientèle.

Une forte concurrence pourrait réduire la part de marché de la Société.

La Société fait concurrence à d’autres entreprises d’annuaires, de médias publicitaires et de petites annonces dans divers médias et plateformes, y compris Internet, les journaux, la télévision, la radio, les appareils de télécommunication sans fil, les revues, les panneaux publicitaires et le publipostage direct. En particulier, les activités annuaires font face à une vive concurrence en raison de la pénétration accrue d’Internet au moyen des moteurs de recherche en ligne et par l’entremise d’organismes de réseautage social. Il est possible que la Société ne puisse livrer concurrence de manière efficace à ces concurrents en ligne, dont certains pourraient disposer de plus grandes ressources qu’elle. La stratégie Internet de la Société et ses activités annuaires pourraient être défavorablement touchées si les grands moteurs de recherche établissent des équipes de vente locales ou si elles font affaire avec les entreprises locales de manière plus efficace concernant les services de recherche. Ces concurrents pourraient réduire leurs prix pour accroître leur part du marché ou offrir leurs services à un prix inférieur à celui que la Société peut accorder.

La Société pourrait être forcée de réduire ses prix ou d’offrir ou d’exécuter d’autres services pour demeurer concurrentielle. Dans l’éventualité où la Société ne pourrait soutenir efficacement la concurrence actuelle ou future, cette situation pourrait entraîner un certain nombre d’incidences, notamment la diminution de sa clientèle d’annonceurs, la diminution de ses produits ainsi que l’augmentation de ses coûts.

Un taux de diminution plus marqué que prévu des produits tirés des médias imprimés en raison de changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs.

La Société pourrait subir des répercussions significatives si le recul de l’utilisation des annuaires téléphoniques imprimés devait se poursuivre à un rythme plus rapide que prévu. L’arrivée de nouvelles technologies et l’utilisation généralisée d’Internet continuent d’entraîner des changements dans les préférences et les habitudes des consommateurs. L’utilisation de produits sur Internet pour trouver de l’information, autrefois uniquement accessible dans des annuaires imprimés, continue de s’accroître rapidement. L’Internet est de plus en plus accessible comme média publicitaire pour les entreprises de toutes tailles. De plus, l’utilisation d’Internet, notamment pour réaliser des transactions commerciales au moyen d’appareils mobiles, a entraîné l’apparition de nouvelles technologies et de nouveaux services qui font concurrence aux médias publicitaires traditionnels. Plus particulièrement, de tels changements ont une incidence marquée sur les produits imprimés, et la diminution de l’utilisation de ces médias se traduit graduellement par la baisse des produits tirés de la publicité. La consultation des annuaires commerciaux imprimés pourrait baisser plus vite que prévu, les utilisateurs se tournant vers des appareils de médias numériques et interactifs pour s’informer sur les commerces locaux.

L’incapacité de la Société d’améliorer et d’élargir son offre de produits numériques et de nouveaux médias

La Société s’attend à tirer une plus grande part de ses produits d’exploitation totaux de ses produits numériques et de ses autres nouveaux médias, étant donné que le profil d’utilisation poursuit sa migration des annuaires imprimés vers les produits numériques et les autres nouveaux médias. Si les produits tirés des médias et solutions numériques de la Société n’augmentent pas de façon importante pour contrebalancer la tendance à la baisse des produits tirés des médias imprimés, les flux de trésorerie, les résultats d’exploitation et la situation financière de la Société pourraient en subir des incidences défavorables significatives.

L'élargissement de l'offre de la Société de produits numériques et de nouveaux médias fait face à divers défis et risques qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les produits tirés des médias et solutions numériques, ainsi que sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière, notamment les suivants :

- La Société pourrait ne pas être en mesure de continuer d'accroître l'utilisation de ses médias numériques au même rythme que celui d'autres fournisseurs ou pourrait le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement.
- L'utilisation d'Internet comme source d'information et média publicitaire pourrait ne pas poursuivre sa croissance ou le faire à un rythme plus lent que prévu actuellement, en raison de facteurs que la Société ne peut prédire ou contrôler.
- La Société pourrait engager des frais supplémentaires considérables relativement à des investissements dans sa technologie de l'information, à des modifications de ses produits existants et à la conception de nouveaux produits, ce qui risque de réduire sa marge de profits dans l'avenir.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'élaborer et de commercialiser de nouveaux produits de manière opportune et efficace, étant donné que ses marchés sont caractérisés par l'évolution rapide de la technologie, le lancement de nouveaux produits, l'amélioration des produits existants et la migration de la demande des annonceurs et des utilisateurs finaux de publicité, y compris les préférences en matière de technologies.
- La Société pourrait être incapable d'améliorer ses systèmes de technologie de l'information de façon à gérer efficacement l'accroissement de l'utilisation de ses médias numériques et à offrir de nouveaux produits et services.
- La Société pourrait être incapable de se tenir au fait des changements dans les conditions de service ou les algorithmes des moteurs de recherche, ce qui pourrait faire en sorte que les médias numériques de la Société ou de ses annonceurs soient exclus des résultats de recherche ou qu'ils n'apparaissent pas dans les premiers résultats ou encore rendre plus difficile ou onéreux pour la Société de fournir des solutions de marketing par moteur de recherche ou d'optimisation pour moteurs de recherche à ses annonceurs.
- Les annonceurs de la Société pourraient être réticents à accroître leurs investissements dans la publicité numérique.
- La Société pourrait ne pas être en mesure d'augmenter ou de maintenir les prix de ses produits et services à l'avenir.

L'incapacité de la Société à établir les relations et à fournir les technologies requises pour répondre de façon adéquate aux besoins de ses clients.

La Société prévoit qu'elle continuera de dépendre des diverses relations avec des tiers pour étendre ses activités, comme les fournisseurs de technologies et de contenu, les partenaires dans le cadre d'échanges de services publicitaires en temps réel et d'autres partenaires stratégiques. La Société n'a aucun contrôle opérationnel ou financier sur ces tiers fournisseurs et pourrait ne pas réussir à maintenir ces relations. Ces tiers pourraient connaître des perturbations ou des problèmes de performance, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur la capacité de la Société à conclure des ventes, de même que sur son efficacité et sa réputation.

De plus, la Société dépend largement des systèmes de technologie de l'information pour gérer les fonctions cruciales de ses solutions de marketing numérique et mobile. Le succès futur de la Société dépendra en partie de sa capacité à rehausser et à élargir de façon continue son offre de produits existants en temps opportun au moyen de caractéristiques et de prix qui répondent aux besoins changeants des annonceurs, tout en réalisant des économies de coûts au sein de ses activités. Étant donné que le marketing par l'entremise de nouveaux canaux publicitaires numériques pourrait évoluer de manière inattendue, l'incapacité de la Société à s'adapter avec succès à l'évolution du marché pourrait avoir une incidence défavorable significative sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Un ralentissement économique prolongé dans les principaux marchés de la Société.

La Société tire principalement ses produits de la vente de publicité dans des annuaires Pages Jaunes imprimés et numériques dans tout le Canada. Les produits tirés de la publicité de la Société, comme ceux des éditeurs d'annuaires en général ne varient habituellement pas de façon importante selon les cycles économiques. Toutefois, un ralentissement économique, une récession ou une hausse de taux d'intérêt qui persiste et qui toucherait les marchés de la Société, ou toute détérioration de la conjoncture économique générale, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités et la performance financière de la Société. Les incidences défavorables d'un ralentissement économique ou d'une récession sur la Société pourraient être aggravées par le fait que la majorité des clients de la Société sont des PME. Ces entreprises ont de plus modestes ressources financières et de plus haut taux de faillites que les grandes entreprises et pourraient être plus vulnérables aux récessions prolongées. Par conséquent, ces PME pourraient être davantage enclines à réduire ou à éliminer leur publicité auprès de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Une proportion plus élevée que prévu des produits d'exploitation tirés des médias et solutions numériques de la Société à marge moins élevée, comme les services et la revente.

Les publicités numériques vendues sur les médias appartenant à la Société et exploités par celle-ci sont actuellement beaucoup plus rentables que les services numériques (sites Web, optimisation pour moteur de recherche, syndication de contenu et Facebook) et les solutions de revente (OMR). Si la part des produits tirés des services numériques et des solutions de revente devait se révéler considérablement plus élevée que prévu, la rentabilité pourrait s'en ressentir.

L'incapacité de la Société d'attirer et de conserver du personnel clé.

La réussite de la Société dépend des compétences, de l'expérience et des efforts personnels des cadres supérieurs de la Société, y compris leur capacité à attirer et à conserver des employés compétents. La Société dépend également du nombre de conseillers médias et d'employés du secteur des systèmes d'information et des technologies de l'information, ainsi que de l'expérience de ceux-ci. La perte des services de ces membres du personnel clé pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Les activités de la Société dépendent de l'utilisation de ses médias mobiles et en ligne, et l'incapacité de préserver l'utilisation des médias numériques de la Société pourrait nuire à sa capacité d'augmenter ses produits d'exploitation et d'étendre ses activités.

Le succès de nombreuses campagnes de marketing de nos clients dépend de leur capacité à attirer un bassin d'utilisateurs de grande valeur. La Société investit afin de préserver le bassin d'utilisateurs de produits numériques au sein de son réseau de médias en ligne et mobiles en améliorant la qualité, l'exhaustivité et la pertinence du contenu distribué à ses médias, tout en fournissant des applications et des sites verticaux attrayants pour la recherche locale. La Société pourrait ne pas être en mesure de préserver ou d'accroître l'utilisation de ses médias numériques, et ces investissements pourraient ne pas être rentables. Rien ne garantit que l'utilisation actuelle des médias numériques de la Société, ou la croissance éventuelle de cette utilisation, se traduira par le maintien ou l'augmentation des taux de renouvellement des annonceurs et/ou de leurs dépenses annuelles, ni par une augmentation mesurable du nombre d'annonceurs. La Société pourrait aussi être touchée défavorablement par la promulgation de nouvelles lois sur la protection des données qui auraient une incidence sur notre capacité à recueillir des données et à fournir des rapports sur la fréquentation de nos sites Web et des sites Web créés pour nos clients.

L'incapacité de la Société ou des partenaires Telco de remplir leurs obligations découlant des conventions conclues entre ces parties.

Nous avons conclu trois contrats de services de facturation et de recouvrement. Le contrat avec Bell Canada (« Bell ») vient à expiration le 31 décembre 2026, à moins qu'il ne soit résilié par une ou l'autre des parties moyennant un préavis de 90 jours, suivi d'une période de transition pouvant aller jusqu'à douze mois, et le contrat avec Norouestel Inc., une société liée de Bell, vient à expiration le 29 novembre 2032. La convention avec TELUS Communications Inc. (« TELUS ») vient à expiration en 2031. Grâce à ces conventions, notre facturation figure de manière distincte sur les factures téléphoniques des clients de Bell et de TELUS qui ont recours à nos services. Bell et TELUS (les « partenaires Telco ») confient par contrat à des tiers la facturation mensuelle à l'égard des clients pour lesquels ils sont les fournisseurs de services téléphoniques locaux. De plus, les partenaires Telco perçoivent auprès de leurs clients, pour le compte de la Société, les sommes qu'ils doivent à celui-ci à titre de clients. En outre, la Société a conclu des conventions de publication avec chacun des partenaires Telco. Si la Société ne peut respecter ses obligations conformément à ces conventions et que ces conventions sont de ce fait résiliées par l'un ou l'autre des partenaires Telco, d'autres conventions conclues avec les partenaires Telco pourraient aussi être résiliées, y compris la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de Bell Canada, la convention de licence d'utilisation de la marque de commerce de TELUS, la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de Bell MTS Inc. et la convention relative à la stratégie de marque et aux licences d'utilisation des marques de commerce de Bell Canada Inc., ainsi que toutes les clauses de non-concurrence convenues avec les partenaires Telco.

Nous avons conclu des conventions avec des fournisseurs de services externes pour l'impression et la distribution de nos annuaires et de nos publications. Ces conventions se rapportent à des services qui font partie intégrante de nos activités.

L'incapacité des partenaires Telco ou de tout autre de nos fournisseurs de remplir leurs obligations contractuelles pourrait avoir une incidence défavorable significative sur nos activités.

La Société prend elle-même en charge la facturation à l'égard des clients dont le fournisseur de services téléphoniques locaux n'est pas l'un des partenaires Telco, ainsi que de tous les nouveaux clients.

Des actions en justice ayant gain de cause contre la Société.

De temps à autre, la Société pourrait être visée par des litiges découlant de ses activités. La Société n'est à l'heure actuelle partie à aucun litige significatif. Toutefois, dans l'éventualité d'une cause d'action légitime à l'issue de laquelle la Société n'aurait pas gain de cause, les résultats d'exploitation et la situation financière pourraient être touchés défavorablement. Les réclamations dans le cadre de tels litiges pourraient être significatives ou indéterminées. Différents types de réclamations peuvent être présentés, portant notamment sur la violation de contrat, la négligence, les impôts et les questions liées à l'emploi. Le dénouement de ces litiges est incertain et pourrait avoir une incidence significative sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société, et la Société pourrait être tenue d'engager des frais considérables pour se défendre contre ces litiges ou d'y consacrer d'importantes ressources. De plus, l'issue ou le règlement défavorable d'un litige pourrait favoriser l'apparition de nouveaux litiges.

Des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail.

Certains employés non-cadres de la Société sont syndiqués. À l'heure actuelle, six conventions collectives ont été conclues avec la Société, et elles ont toutes été renouvelées en 2022 et en 2023. Deux de ces conventions doivent expirer le 31 décembre 2025, deux conventions expireront le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2026 et les deux autres conventions devraient expirer le 31 mars 2027 et le 30 juin 2027. Si la Société n'était pas en mesure de renouveler ces conventions avec son personnel syndiqué au moment de leur renégociation, il pourrait en résulter des arrêts de travail et d'autres perturbations du travail.

La contestation par les autorités fiscales de la position de la Société relativement à certaines questions d'ordre fiscal.

Dans le cours normal des activités de la Société, les autorités fiscales effectuent des vérifications continues. À cet égard, la Société est d'avis que tous les frais qui ont fait l'objet d'une demande de déduction par les différentes entités du groupe sont raisonnables et déductibles et que le coût indiqué ainsi que la déduction pour amortissement demandée à l'égard des biens amortissables de ces entités ont été correctement déterminés. De plus, la Société perçoit des taxes sur les ventes et verse celles-ci à diverses autorités fiscales dans le cours normal de ses activités. Toutefois, rien ne garantit que les autorités fiscales ne contesteront pas ces positions. Une telle contestation, si elle a lieu, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur la Société, ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par les applications cartographiques et les moteurs de recherche.

La Société a conclu des ententes avec plusieurs applications cartographiques et moteurs de recherche pour faire la promotion de ses annuaires en ligne. Ces ententes facilitent l'accès au contenu de la Société et aux annonces de ses clients et permettent à la Société de produire un volume de trafic supérieur à celui qu'elle obtiendrait seule et d'augmenter le nombre de clients potentiels de ses annonceurs tout en maintenant sa relation avec ses clients. La perte de relations clés ou des changements dans le niveau de service fourni par les applications cartographiques et les moteurs de recherche pourraient avoir une incidence sur le succès des solutions de marketing Internet de la Société. De plus, de nombreux autres concurrents dans les marchés de la Société fournissent des services de marketing Internet, ce qui fait que les clients de la Société pourraient choisir d'avoir recours à d'autres fournisseurs, parfois plus importants, pour ces services ou à des moteurs de recherche directement.

La défaillance des ordinateurs et des systèmes de communication de la Société.

Les activités commerciales de la Société reposent dans une large mesure sur l'exploitation efficace et ininterrompue de ses ordinateurs et de ses systèmes de communications de même que de ceux de tierces parties, sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle financier ou opérationnel. Les médias numériques, le traitement des ventes et de la publicité, le stockage des données, la production, la facturation, le recouvrement et les transactions courantes de la Société pourraient souffrir grandement de cyberattaques ou de la défaillance de cette technologie.

En outre, les systèmes d'information et les technologies de l'information de la Société pourraient être sensibles aux dommages et aux interruptions de diverses provenances et ses plans de rétablissement du service après sinistre pourraient être inefficaces. Toute défaillance de ces systèmes pourrait nuire à la capacité de la Société de conclure des ventes avec ses clients et de leur offrir ses services, ce qui aurait une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Le 21 mars 2023, la Société a été la cible d'un incident en matière de cybersécurité. La Société a immédiatement fait appel à son réseau interne de professionnels des TI et a retenu les services d'experts en cybersécurité afin de l'aider à sécuriser ses systèmes et de l'accompagner dans son enquête interne. Elle a également interrompu ses activités et ses systèmes informatiques pour contenir la situation.

Au 10 mai 2023, la Société avait restauré toutes ses activités et ses systèmes informatiques et avait pris des mesures pour sécuriser davantage tous les systèmes, pour aider à éviter qu'un tel événement se reproduise. La Société continue de travailler avec ses fournisseurs d'assurance pour présenter des réclamations en vertu de ses polices relativement aux coûts additionnels engagés pour restaurer ses activités et ses systèmes informatiques et compenser la perte de produits. Le produit de l'assurance reçu à ce jour a été comptabilisé à titre de réduction des coûts d'exploitation dans l'état consolidé du résultat net.

L’incapacité de la Société à générer des fonds suffisants, qu’ils proviennent de l’exploitation ou de financements par emprunt ou par actions.

La capacité de la Société d’effectuer des paiements prévus en vertu de sa dette dépendra, entre autres, de son rendement d’exploitation futur. Il est impossible de garantir que la Société sera en mesure de générer suffisamment de trésorerie de ses activités pour payer les obligations au titre de sa dette. La capacité de la Société à générer des fonds suffisants, qu’ils proviennent de l’exploitation ou de financements par emprunt ou par actions, est, dans une large mesure, assujéti à d’autres facteurs économiques, financiers, concurrentiels, opérationnels et autres, dont un grand nombre est indépendant de la volonté de la Société.

Il est impossible de garantir que la Société continuera d’être en mesure d’obtenir en temps opportun suffisamment de fonds sous des conditions acceptables pour la Société afin de fournir un niveau de liquidités adéquat et de financer les activités et les dépenses d’investissement nécessaires pour relever les défis liés à l’évolution de ses activités et pour soutenir la stratégie d’affaires si les flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation et la trésorerie disponible sont insuffisants.

L’impossibilité de générer des fonds suffisants, qu’ils proviennent de l’exploitation, de financements par emprunt ou par actions, pourrait contraindre la Société à reporter ou à abandonner certaines de ses dépenses prévues ou à modifier sa stratégie d’affaires. En outre, les concurrents qui disposent d’un niveau de liquidités plus important ou qui ont une meilleure capacité à mobiliser des fonds et selon des modalités moins coûteuses pourraient créer un désavantage concurrentiel pour la Société.

L’augmentation des cotisations versées par la Société à ses régimes de retraite.

Les besoins de capitalisation des régimes de retraite de la Société, qui découlent des évaluations des actifs et des passifs de ses régimes de retraite, reposent sur un certain nombre de facteurs, notamment le rendement réel des actifs des régimes de retraite, les taux d’intérêt à long terme, les caractéristiques démographiques des participants au régime ainsi que les règlements en matière de pension. Les modifications apportées à ces facteurs pourraient faire en sorte que les cotisations réelles futures diffèrent considérablement des estimations actuelles de la Société, et cette dernière pourrait devoir verser des cotisations additionnelles à ses régimes de retraite à l’avenir, ce qui pourrait avoir une incidence négative significative sur la situation de trésorerie et les résultats d’exploitation de la Société.

Rien ne garantit que les régimes de retraite de la Société parviendront à atteindre le taux de rendement présumé. Une part significative des actifs des régimes de retraite de la Société est investie dans des titres de participation cotés en bourse. Par conséquent, la capacité des régimes de retraite de la Société d’atteindre le taux de rendement prévu par la direction dépend largement de la performance des marchés financiers. La conjoncture influe également sur le taux d’actualisation utilisé pour le calcul des obligations de la Société en matière de solvabilité et, par conséquent, elle pourrait aussi avoir une incidence considérable sur les besoins de financement en trésorerie de la Société.

L’impossibilité de garantir la déclaration et le paiement de dividendes.

La politique de distribution de dividendes de la Société et la déclaration de dividendes sur toute action ordinaire en circulation de la Société sont déterminées au gré du conseil d’administration et, par conséquent, rien ne garantit que la politique de distribution de dividendes sera maintenue ni que des dividendes seront déclarés. Les décisions à l’égard des dividendes continueront de dépendre des activités et des résultats financiers de la Société, que le conseil d’administration évaluera chaque trimestre, et qui sont pour leur part assujéti à différents risques et hypothèses, dont ceux mentionnés dans le présent rapport de gestion.

L’éclosion ou l’intensification d’une maladie contagieuse pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société.

L’éclosion ou l’intensification d’une maladie contagieuse à l’échelle locale, régionale, nationale ou internationale, comme le virus de la COVID-19, d’autres pandémies, épidémies ou risques sanitaires, ou la peur qu’une de ces situations se produise, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la capacité de l’effectif de vente de la Société à interagir avec les clients actuels et potentiels, entraîner une incertitude économique réduisant la propension des clients d’acheter des services auprès de la Société, causer des pénuries de main-d’œuvre pour la Société, interrompre l’approvisionnement auprès de tiers dont la Société dépend, faire augmenter les coûts d’exploitation, se traduire par une réglementation gouvernementale pouvant avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société et avoir par ailleurs une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les résultats d’exploitation de la Société.

6. Contrôles et procédures

À titre de société ouverte, nous devons prendre les mesures nécessaires pour nous assurer que l'information significative concernant nos rapports présentés ou déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières donne une image fidèle de l'information financière de PJ. Cette responsabilité incombe à la direction, notamment au président et chef de la direction et au chef de la direction financière. La direction est responsable de l'établissement des contrôles et procédures de communication de l'information, de leur maintien et de leur évaluation ainsi que du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information (selon les modalités du Règlement 52-109) a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Ces derniers ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2023.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La conception et l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière (selon les modalités du Règlement 52-109) ont été évaluées sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. À la suite de ces évaluations, ces derniers ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace au 31 décembre 2023.

Au cours du trimestre ouvert le 1^{er} octobre 2023 et clos le 31 décembre 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence significative sur ce contrôle.